REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS)
COORDINATION INTER-REGIONALE DE FORT DAUPHIN

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 02/23-F/CIR FTU/PRMP/AAOO[RELANCE2]

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 27/09/2023 publié dans L EXPRESS DE MADAGASCAR en date du 30/09/2023, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour **" Fourniture de semences R1 pour les Régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana réparties en deux (02) lots: Lot2: Fourniture de huit (08) tonnes de semences R1 Arachide pour les communes de d'Ambovombe, Bekily, Betioky Sud et Ampanihy[RELANCE2] "** .
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : SOAFIAVY-FINIAVANA Harmel (DEFIS)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics à la TTMR Anôsy, Enceinte Génie Rural Amparihy Taolagnaro Porte Numéro 3

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être éffectué :
- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics à la TTMR Anôsy, Enceinte Génie Rural Amparihy Taolagnaro Porte Numéro 3 au plus tard le 15/11/2024 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1: Ariary (Ar0.00)
- Lot 2: un millions six cent vingt mille Ariary (Ar1 620 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Trésorier Général de Tolagnaro

à ..... Le 24/09/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS